

Luxembourg, le 13 mars 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 83 de notre règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre des Sports :

« Dimanche dernier, après un match opposant deux équipes de football de la BGL Ligue, des affrontements ont eu lieu entre les supporters des deux camps. Selon le bulletin de police, plusieurs patrouilles de police de tout le pays ont dû être mobilisées afin de rétablir l'ordre. Une enquête pour rébellion contre les forces de l'ordre a également été ouverte.

Ce triste affrontement est déjà le deuxième incident de ce genre en ce début d'année. En janvier, un derby entre deux équipes de futsal a déjà complètement dégénéré au nord du pays.

Au vu de ce qui précède, je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre des Sports :

- 1. À qui incombent les frais de l'intervention de la police à Ettelbruck ? À combien s'élèvent ces frais ?*
- 2. Selon Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure, une patrouille de la police a déjà été sur place par mesure de précaution. Qui juge de la nécessité d'une telle patrouille ? La police elle-même, l'organisateur ou la fédération ?*
- 3. D'une manière générale, les deux ministères constatent-ils une augmentation de la propension à la violence dans le milieu sportif ?*
- 4. Vu que ces comportements gravement antisportifs et violents ne sont certainement pas conformes à l'image que le sport veut véhiculer, Monsieur le Ministre des Sport entend-il lancer, en*

collaboration avec les fédérations sportives, une campagne de sensibilisation afin de réduire le risque qu'un incident similaire ne se reproduise à l'avenir ?

5. *Existe-il des instructions ou consignes de précaution de la part du ministère de la Sécurité intérieure ou du ministère des Sports pour éviter de telles situations délicates lors d'un évènement sportif ?*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gilles BAUM
Député